



Publié par le Centre International
de Référence pour les droits de l'enfant
privé de famille

Bulletin mensuel

EDITION SPECIALE: OBSERVATION DU JEUNE ENFANT

N° 184
AOÛT 2014

EDITORIAL

Impact de l'observation du jeune enfant sur sa prise en charge

A travers ce bulletin spécial, le SSI encourage le recours à l'observation du jeune enfant qui place ce dernier et ses besoins au cœur de toute démarche visant à sa protection. Un tour d'horizon de diverses expériences vous est proposé, soulignant les enjeux culturels et éthiques de cette pratique de plus en plus répandue.

L'observation du jeune enfant dans sa famille ou dans tout autre environnement de protection de remplacement constitue une véritable révolution en matière de droits de l'enfant. Grâce à des pionnières telles que Mélanie Klein, Mary Ainsworth avec le paradigme de la situation étrange¹ ou Esther Bick (voir p.12) et Emmi Pikler (voir p.9) qui, chacune dans leur domaine, ont développé des méthodes d'observation du jeune enfant, les professionnels et la société toute entière ont commencé à porter un regard nouveau sur le jeune enfant, lui reconnaissant le statut de personne à part entière dotée de grandes capacités et de nombreuses compétences. Le SSI, sans donner de préférence à une méthode plutôt qu'une autre, considère fondamental le concept d'observation qui constitue une grande avancée en matière de prise en charge des enfants privés de famille.

Bénéfices et encadrement

Que ce soit au sein de sa famille ou dans diverses structures de prise en charge, l'observation du jeune enfant est une méthode peu coûteuse grâce à laquelle les professionnels peuvent mieux comprendre l'enfant dans son

environnement, prévenir d'éventuelles difficultés liées à son développement physique ou psychique et identifier plus précisément ses besoins. En effet, lorsque l'enfant est pris en charge en dehors de sa famille (institution, famille d'accueil ou autre), des observations cadrées et régulières s'avèrent être un outil privilégié pour évaluer ses besoins de prise en charge immédiats et à long terme et permettent de renforcer le travail d'équipe. L'observation permet ainsi que les regards des professionnels se croisent; elle favorise les échanges au sein des équipes multidisciplinaires et offre aux professionnels la possibilité de travailler sur leurs propres résonances. En outre, l'observation permet d'alimenter et d'enrichir le dossier de l'enfant, dossier qui sera transmis à sa (future) famille ou son futur milieu de vie. L'enfant aura lui aussi un jour accès à son dossier et pourra se rendre compte alors de la réflexion et des démarches qui ont été menées pour identifier ses besoins et y répondre au mieux.

Si la nécessité de l'observation cadrée n'est pas discutable, son encadrement éthique, professionnel et légal est essentiel. L'observation régulière de l'enfant requiert ainsi



un cadre adapté (voir p.3) et une formation à une ou plusieurs méthodes des nombreux professionnels du champ social et médical concernés (voir p. 12). De plus, il est impératif que l'enfant puisse être respecté dans les temps d'observation: le nombre d'observateurs doit être restreint, le rythme de l'enfant pris en compte, l'enfant doit pouvoir évoluer librement et naturellement dans son environnement et être informé, quel que soit son âge, de la présence de l'observateur. Enfin, l'observation ne devrait pas donner lieu à des jugements figés et définitifs sur l'enfant.

Applications pratiques et enjeux culturels

L'observation de l'enfant est au cœur du projet mené par le SSI « Un autre futur est possible » visant à favoriser l'accès des enfants handicapés placés en institution à des options de prise en charge familiales. Dans le cadre de ce projet, le SSI sensibilise le personnel des structures d'accueil à l'importance du regard porté sur l'enfant handicapé lors de sa prise en charge quotidienne (observations spontanées), mettant en exergue les ressources, potentiels et progrès de ce dernier. Par ailleurs, il s'agit aussi d'accompagner le personnel des institutions dans leur utilisation de l'observation cadrée, à travers une grille d'observation et en soutenant le travail d'équipe (voir p.10). Cette étape est primordiale pour mieux cerner l'enfant et sert de socle à l'évaluation psychosociale préalable à l'élaboration d'un projet de vie adapté (réintégration dans sa famille ou famille élargie, famille d'accueil, adoption nationale ou internationale, changement de structure, etc.). Par exemple, l'adoptabilité de l'enfant ne pourrait être déterminée sans une connaissance fine de l'enfant. Il en va de même pour le processus d'appariement: plus le profil de l'enfant est précis et plus les acteurs de l'adoption pourront trouver une famille

appropriée pour l'enfant. En outre, une fois la proposition de l'enfant faite aux candidats, un dossier détaillé sur l'enfant (où figurent les comptes-rendus des observations) facilitera leur prise de décision et leur permettra de mieux se projeter avec l'enfant proposé. Ceci est d'autant plus important pour les enfants à besoins spécifiques représentant une majorité d'enfants proposés à l'adoption internationale à l'heure actuelle. Enfin, l'observation peut également jouer un rôle essentiel lors de la construction du lien parent/enfant (voir p. 5).

Par ailleurs, si les méthodes d'observation sont nées majoritairement en Europe occidentale, l'observation est une technique universelle qui nécessite toutefois de s'adapter à des contextes socioculturels très différents. Le but dans cette démarche est pour chaque culture de s'approprier ces méthodes afin qu'elles puissent devenir un outil respectueux des traditions, pertinent et facile d'utilisation au quotidien (voir p. 7).

L'observation du jeune enfant a donc un impact majeur sur la vie de l'enfant. Elle contribue à suivre son évolution et ses progrès, dépister d'éventuelles difficultés liées à son développement, affiner la compréhension de ses besoins et adapter sa prise en charge. Les témoignages qui suivent soulignent non seulement son utilité mais également son expansion au plan légal, culturel, géographique et pluridisciplinaire. Pour reprendre les mots d'Anne Frichet « il est temps, désormais, de faire du jeune enfant un ambassadeur universel de notre humanité. Il nous semble que si la femme est l'avenir de l'homme, comme le dit le poète, le jeune enfant est, quant à lui, l'avenir de l'humanité ».

L'équipe du SSI/CIR
Août 2014

